

Suite à cette période un peu compliquée (2020-2021) , le **CYCLO CLUB GANGEAIS** organise son **ASSEMBLEE GENERALE** le :

### **Dimanche 28 Novembre 2021 Rdv à 9h45 à la salle polyvalente de CAZILHAC**

Tous les adhérents sont invités vivement, à participer à cette assemblée du Club.

En cas d'empêchement, à cette date, nous vous invitons à transmettre un pouvoir à la personne de votre choix

#### **L'ordre du jour de cette AG est :**

- + Rapport Moral de l'année écoulée
- + Rapport financier de l'année écoulée
- + Election d'un nouveau bureau (voir observations ci-après)
- + Présentation de la nouvelle équipe et des projets pour 2022
- + Information et Enregistrement des licences 2022
- + Commande de nouveaux maillots
- + Questions diverses (à transmettre)

#### **Suite à l'assemblée Générale, à compter de 12h00, un apéritif dinatoire est organisé**

Sur le même lieu, ouvert aux adhérentes, adhérents et conjoints.

Il est offert aux adhérents, et une participation de 15 € est demandée aux conjoints.

Pour des raisons d'organisation, veuillez-vous inscrire pour la participation à cet apéritif dinatoire en précisant le nombre, avant le Mercredi 17 Novembre

#### **Observations sur l'élection d'un nouveau bureau**

A l'AG qui devait avoir lieu en Novembre 21 , les adhérents devaient élire un nouveau bureau , le précédent étant démissionnaire.

Pour cause de confinement, cette AG n'a pu avoir lieu et le bureau en place a réalisé, en interne une nouvelle affectation des postes.

A l'issue de l'AG du 28.11, un nouveau bureau devra être élu démocratiquement.

Les groupes de personnes souhaitant candidater, et présenter une liste devront me la communiquer avant le 15.11.21.

L'équipe sortante, Bruno BARRAL, Guy BRUNEL, Martial CHANTEMESSE, Joel LOUCHE et Celse SERRE, présentera une nouvelle liste. Les adhérents souhaitant rejoindre ce groupe sont les bienvenus. Patrick FONTCUBERTA ayant décidé de raccrocher

#### **Information sur les licences 2022**

A l'occasion de l'AG , nous ouvrirons l'enregistrement des licences pour 2022.

La licence **Petit Braquet** avec l'adhésion au club s'élève à **80 €**

La licence **Grand Braquet** avec l'adhésion au club s'élève à **130 €**

Au niveau du certif médical, si ce dernier à moins de 5 ans , un questionnaire sur l'honneur négatif sera suffisant, Sinon, un certif récent (- de 1 an) devra être fourni.

Les chèques ne seront pas encaissés avant le 1 janvier 22